



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### **L'Association des Patients Immunodéficients du Québec lance l'initiative *La voix des patients***

**Québec, 16 octobre 2017** – L'Association des Patients Immunodéficients du Québec (APIQ) lance la campagne *La voix des patients*, visant à sensibiliser, par l'entremise des députés locaux, le ministre de la Santé et des Services sociaux de l'intention du gouvernement du Québec de bannir les programmes de soutien aux patients. Ces programmes aident des centaines de milliers de patients au Québec à avoir accès aux médicaments prescrits par leurs médecins.

#### **Les conséquences du projet de Loi**

En décembre 2016, le gouvernement du Québec a adopté la Loi 92, *Loi visant entre autres à accroître le champ d'intervention de la Régie de l'assurance maladie du Québec et à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments*. De cette loi ressort l'article 80.2 (1) qui vise à interdire les programmes de soutien aux patients. De fait, les patients du Québec et leur famille risquent de perdre l'accès au soutien provenant des programmes d'aide financés par les sociétés pharmaceutiques, ce qui peut devenir un poids pour plusieurs.

« Au Québec et ailleurs au Canada, les patients bénéficient de programmes d'aide offerts par l'industrie pharmaceutique », mentionne Jacques Dagnault, président de l'APIQ. « Les programmes de soutien aux patients ne représentent aucun coût pour le régime public d'assurance médicament ni pour les régimes privés. Ils ne visent pas à récompenser financièrement un médecin ou un pharmacien. Ils ne visent qu'à offrir au patient un support, afin de de lui offrir une pleine liberté de choisir son traitement. L'abolition n'est donc aucunement justifiée ».

#### ***La voix des patients* : prôner la force du nombre**

La force du nombre est le meilleur porte-voix et c'est pourquoi cette démarche mise sur une sensibilisation directe aux différents députés locaux par le biais d'un site Web générateur de lettres. Ainsi, tous les patients qui se sentent interpellés n'ont qu'à se rendre sur la plateforme <http://lavoixdespatients.ca/> et à inscrire leur nom et leurs coordonnées à l'endroit indiqué.

Cette plateforme Web générera par la suite une lettre, que les patients pourront consulter avant d'envoyer. À la fin du processus, la lettre sera envoyée sous forme d'un courriel au député local sélectionné, ainsi qu'au ministre de la Santé et des Services sociaux, si désiré.

« Le coût des traitements peut être un fardeau financier pour plusieurs patients. Beaucoup d'entre eux comptent sur ce type de soutien pour se procurer des médicaments essentiels. En l'absence de tels programmes, la thérapie médicale des patients est susceptible d'être affectée. Il semble que bien peu de place ait été faite aux patients durant les consultations qui ont menées au projet de Loi 92 et au projet de règlement qui doit s'ensuivre. C'est pourquoi nous faisons cette campagne, c'est afin de faire entendre la voix des patients », conclut M. Dagnault.



### **À propos de l'APIQ**

L'Association des Patients Immunodéficients du Québec (APIQ) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les patients présentant des déficits immunitaires (DI) ainsi que des patients atteints d'angio-oedème héréditaire (AOH), leur famille et les professionnels de la santé intéressés par ces maladies.

L'immunodéficience est une maladie rare et peu connue, donc peu diagnostiquée. Elle est traitée à travers le monde. Les patients et leur famille expriment le besoin de se regrouper afin de partager et de se renseigner sur cette maladie et de faire avancer la recherche dans ce domaine. L'APIQ travaille avec d'autres regroupements de patients à travers le monde pour :

- sensibiliser la population à cette maladie;
- promouvoir le diagnostic et le traitement précoce des déficits immunitaires primaires;
- défendre les intérêts des personnes touchées.

Pour en savoir plus, visitez [www.cipo-apiq.ca](http://www.cipo-apiq.ca)

-30-

#### **Source :**

Jacques Dagnault  
Président  
Association des Patients Immunodéficients  
du Québec (APIQ)

Geneviève Solomon  
Coordonnatrice provinciale  
Association des Patients Immunodéficients  
du Québec (APIQ)

#### **Renseignements :**

Brigitte Lemay  
Conseillère principale, Relations publiques  
Hill+Knowlton Stratégies  
Téléphone : 418 425-0973  
Cellulaire : 418 953-0223  
Courriel : [brigitte.lemay@hkstrategies.ca](mailto:brigitte.lemay@hkstrategies.ca)